

# Formation continue

## PSE 1 et PSE 2

### Objectifs :

Il est institué une formation continue pour toutes les personnes titulaires d'un diplôme relatif aux premiers secours. Cette formation a pour objet :

- a) Le maintien des connaissances techniques ;
- b) L'actualisation et le perfectionnement de ces connaissances ;
- c) L'acquisition de nouvelles techniques.

### Programme :

- Revue et pratique des nouvelles techniques
- Révision de différentes parties du programme (programme annuel)
- Mises en situation

### Evaluation :

Le certificat de formation continue est délivré aux personnes qui satisfont aux conditions suivantes :

- être détenteur du certificat de compétences de « secouriste » ou d'« équipier secouriste » ;
- avoir suivi l'ensemble de la formation continue ;
- satisfaire aux modalités certificatives définies dans le référentiel interne de certification de la FFSS.

#### Prérequis

Etre titulaire du  
PSE 1 ou PSE 2

#### Durée

6h minimum

#### Intervenant(s)

1 Responsable  
Pédagogique  
1 à 3 Formateur(s) PS

#### Effectif

De 6 à 24  
participants

